

Que ce ministre incompetent s'excuse auprès des millions de ménagères canadiennes pour son arrogance et ses insultes à leur intelligence.

M. l'Orateur: La mise en délibération d'une motion de ce genre exige le consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

(Traduction]

L'INDUSTRIE

LE PIPE-LINE DU NORD—L'APPORT CANADIEN À LA FABRICATION DES TUYAUX—DEMANDE DE DÉPÔT DU RAPPORT BORDEN

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au vice-premier ministre. Comme il doit le savoir, le ministère de l'Industrie et du Commerce a préparé à l'intention du gouvernement une étude intitulée «Canadian Industry and Manpower Requirements and Content for a Northern Gas Pipeline» qui indique dans quelle mesure on prévoit que la main-d'œuvre et les fabricants canadiens contribueront à la construction du pipe-line. Cette étude était terminée en juillet 1977 sous la direction d'un certain M. Borden. D'après le rapport, la contribution des fabricants canadiens pourrait s'élever à 82 p. 100 au maximum dans des conditions optimales, mais elle pourrait varier sensiblement pour diverses raisons, notamment les modalités relatives à la fixation des prix, le financement lié ou le financement de faveur, le contrôle gouvernemental, les attitudes des sociétés et d'autres facteurs.

Le vice-premier ministre confirmera-t-il l'existence de ce rapport? En remettra-t-il des exemplaires aux députés afin que nous puissions le consulter durant le débat sur le pipe-line; nous dira-t-il en outre si le gouvernement accepte les conclusions de ce rapport?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je sais que divers documents ont été préparés à l'occasion des pourparlers sur le pipe-line et que diverses estimations ont été faites. Je devrai vérifier le nom et la teneur du rapport dont parle le député pour voir si étant donné les circonstances, il peut être distribué.

M. Crosbie: Monsieur l'Orateur, je suis persuadé que le vice-premier ministre conviendra qu'il ne nous a rien appris de vraiment nouveau hier. N'est-il pas d'avis que les députés ont droit à des renseignements sur cette importante question? Cette étude porte sur la participation du secteur de la fabrication à la construction du pipe-line et indique dans quelle mesure cette participation et celle de la main-d'œuvre peuvent être d'origine canadienne. N'est-ce pas là le genre d'information dont les députés à la Chambre devraient disposer en plus des informations sur les dimensions du pipe-line qu'on nous a

Questions orales

promises hier? Le ministre peut-il m'assurer que ce rapport nous sera communiqué une fois qu'il se sera assuré qu'il existe bel et bien?

● (1417)

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, je crois qu'il convient que nous recevions autant d'information que possible. Le bill sera renvoyé au comité, et nous ferons l'impossible pour fournir des informations concernant les possibilités d'emploi actuelles et celles, très considérables, qui résulteront de la construction et de l'exploitation du pipe-line.

M. Crosbie: Je désire poser une dernière question supplémentaire. Lorsque le vice-premier ministre effectuera ses vérifications, il se rendra compte que, selon le rapport, les chiffres avancés par le gouvernement au sujet du contenu canadien du projet, mis à part ceux qui ont trait aux conduites du pipe-line, ne pourront être respectés que si des directives et des mesures de contrôle et de surveillance appropriées sont mises en vigueur. Le gouvernement est-il disposé à demander à l'Administration du pipe-line qu'on propose d'instituer de déposer devant le Parlement des rapports trimestriels sur la réalisation des objectifs visés touchant le contenu canadien et à renvoyer ces rapports à un comité permanent de la Chambre de manière à ce que nous puissions nous assurer qu'on exerce cette surveillance?

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, dans son discours d'hier, le député du Yukon a fait une suggestion en ce sens et il a demandé qu'on l'étudie au comité. Je doute qu'on veuille prendre la période des questions pour traiter de choses qui figurent dans les travaux de la Chambre et que nous étudions au comité.

LE PIPE-LINE DU NORD—LE DÉPÔT DU RAPPORT RELATIF À L'APPORT CANADIEN À LA FABRICATION DES TUYAUX

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au vice-premier ministre à propos de la conduite particulièrement répréhensible du gouvernement et de sa façon de traiter les députés concernant des renseignements qui se rapportent au débat sur le pipe-line. Pour être juste, j'ai reçu aujourd'hui un appel de M. Colin MacDonald, du cabinet du premier ministre; il m'a offert de l'aide pour la première fois.

A propos de la question du député de Saint-Jean-Ouest, le vice-premier ministre déposera-t-il le rapport en question, et d'autres qu'il pourrait avoir à notre insu, demain au plus tard pour que nous puissions en tenir compte pour le reste de ce débat, ou a-t-il l'intention de continuer à cacher les rapports comme on le faisait en 1956?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, j'étudierai la suggestion du député, mais je ne pense pas pouvoir ajouter quoi que ce soit à ce que j'ai dit au député de Saint-Jean-Ouest.